Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 58 (1970)

Heft: 12

Rubrik: Le monde du travail

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ALLO LA VILLE,
CI LA CAMPAGNE

le monde du travail

LETTRE A MON FILS

Tout au long de l'année, tu m'as vu endre la plume quand mon travail paysanne m'en laissait le loisir. ar j'estimais de mon devoir d'utiliser mieux les colonnes qui nous étaient ivertes afin d'informer le monde non gricole de nos problèmes et de nos éoccupations. Et si je me suis touurs sentie l'entière liberté de les order, c'est que la plus grande parte de ma vie s'est passée du côté tadin à me poser des questions qui ont trouvé leur réponse que dans on existence de paysanne.

Au fil des saisons ou au hasard de actualité, chaque mois m'a suggéré ne nouvelle chronique et me voici ujourd'hui, au terme de l'année à ésiter devant le choix d'un thème.

J'aurais voulu à l'approche des fêtes ue notre « Allô la ville » apporte de campagne un message de joie et es vœux qu'en pareille époque il est bon ton d'échanger.

Or, mon fils, je ne peux résister ujourd'hui à l'envie de te consacrer s lignes, à toi et à tous nos jeunes raux car il y a longtemps que je n'ai ouvé dans vos yeux autant d'interroation et jamais, depuis que je suis aysanne, je n'ai senti le monde agrile dans un tel désarroi.

NGOISSANTE INTERROGATION

A l'heure du bilan, je comprends ue chacun se sente découragé et us les jeunes qui serez la pierre ngulaire de notre agriculture, vous us demandez avec angoisse si vous soutenez pas un édifice sérieuseent lézardé.

Cette année, fiston, avec tous ceux la classe cinquante, tu as fait ton ole de recrue, sportivement et sans contestation. Ce n'est pas dans les rangs des terriens que se manifestent les refus de servir et vous n'en avez guère de mérite : la patrie est pour vous quelque chose de tangible. C'est votre terre et vous savez la défendre.

Cette période de service actif t'a mis en contact avec des gars de tous les milieux. Tu as pu mesurer la dimension de leurs problèmes et tu as vu que personne n'était épargné par la peine. Tu as appris que pour tous l'argent était difficile à gagner.

Puis tu es rentré à la ferme, mûri et courageux. Tu as pris ta place aux côtés de ton père à la tête de l'exploitation.

Et l'été a passé, médiocre, avec des moissons difficiles. Les exigences de la Confédération qui assure la prise en charge de la production céréalière indigène a eu de nouvelles exigences. Il a fallu accepter des déductions dans le prix du blé à cause d'un taux d'humidité trop élevé. Puis supporter des frais de séchage.

On a pris patience car dans le secteur laitier, on parlait d'un réajustement de prix. Et cette mesure était non seulement justifiée par les frais croissants de production, mais urgente pour assainir une situation financière que les dirigeants agricoles jugent déficitaire depuis plus de trois ans. Nous espérions avec toi que cette hausse accordée permettrait d'atteindre cette fameuse parité de salaire avec l'ouvrier qualifié, parité dont on n'a jamais été aussi éloigné depuis le fameux rapport de la Commission Verte chargée précisément de l'établir.

Or, non seulement l'augmentation accordée aux producteurs de lait est une dérision en face des frais de production actuels, mais la réaction de nos partenaires sociaux a été une insulte au monde paysan. Et je pense, mon fils, que le découragement que je sens si douloureusement dans nos rangs n'a pas d'autre source que dans cette incompréhension.

Pourtant loyalement, au printemps dernier, les paysannes suisses avaient pris l'initiative d'une séance d'information au cours de laquelle des personnalités compétentes avaient renseigné l'opinion publique : « L'agriculture est déficitaire » avait-on dit à nos partenaires sociaux.

Et aujourd'hui, ces mêmes partenaires s'insurgent contre une augmentation qu'ils jugent prématurée :

« On ignore encore les incidences sur le revenu agricole des mesures décidées au printemps par le Conseil fédéral », disent-ils.

Qui est donc ce « on » aussi peu clairvoyant ? Car les paysans pour leur part n'ont certes plus besoin d'attendre pour savoir au-devant de quoi ils vont. Et si dans ces fameuses mesures, on classe l'augmentation du prix de la viande, nous aimerions rappeler qu'elle n'est pas encore parvenue aux producteurs. Seuls pour l'instant, les bouchers en bénéficient.

Quant aux éleveurs spécialisés dans le bétail de vente, ils constatent que jamais le marché n'a été aussi calme. « Ça ira mieux au printemps », nous dit-on.

En attendant, il faut vivre, payer des intérêts qui ne font qu'augmenter, s'assurer une main-d'œuvre aussi chère que rare, se chauffer avec du mazout qui vaut bientôt son pesant d'or (et dont l'augmentation de prix n'a jusqu'à aujourd'hui jamais déclenché de tollés).

AUSSI UNE QUESTION DE DIGNITÉ

Mon fils, avec toi, nous avons étudié la vaste enquête entreprise à l'échelon européen dans vos cercles de jeunes ruraux et nous avons relevé les arguments de ceux qui entendaient orienter leur vie vers un autre secteur d'activité. Entre autre chose, ils nous disent : « Nous quittons la terre : parce que le travail est trop dur — l'avenir instable — parce qu'en comparaison avec le travail accompli on gagne trop peu — pour jouir de plus de sécurité sociale — pour disposer d'heures fixes pour le travail et pour les loisirs et surtout parce que la profession d'agriculteur n'est plus considérée ».

Et voilà le mot lâché. Nous avons perdu la considération de nos partenaires sociaux. Parce que nous produisons des éléments de première nécessité, il faudrait qu'on trouve en nous des philantropes désintéressés, naïfs à en oublier la dette agricole équivalente à la dette fédérale, naïfs à marquer le coup quand on nous rabache que le lait suisse est le plus cher d'Europe, alors qu'on a bien soin de taire les exigences sanitaires, les analyses, les contrôles imposés à la production laitière helvétique.

Alors, mon fils, tu te demandes une fois de plus quelle sera l'issue de cette situation...

Peut-être pourrais-tu trouver patience et sagesse dans l'avis d'un paysan hollandais que j'ai rencontré dernièrement et qui disait, après avoir constaté dans son pays les premiers effets du plan Mansholt : « J'ai hâte que nous ne soyons plus qu'une petite minorité, produisant peu mais cher. Alors seulement nous aurons retrouvé notre dignité car, devenus indispensables on ne nous contestera plus le prix de notre production ».

Nous savons qu'il faudra tôt ou tard que se trouve pour l'agriculture un statut acceptable. L'actuelle situation ne peut pas durer. Le 25 % des exploitations agricoles — soit quatre par jour — s'effacent annuellement de notre effectif national. On ne peut pas impunément augmenter les surfaces cultivables par unité de travail. Le montant des investissements deviendrait une charge insoutenable et les forces de l'exploitant et de sa famille ont des limites.

Il est temps que le monde réalise que la cote d'alarme est atteinte et si la désertion de nos campagnes s'amplifie, les forces qui s'emploient aujourd'hui à contester à l'agriculture son droit d'exister pourront partir en guerre contre la faim dans un monde dont notre pays fera partie.

Et ce jour-là, mon fils, parce que vous ne serez plus qu'une poignée de braves, vous aurez retrouvé le respect dû à ceux qui cultivent la terre et nourrissent le monde.

Yv. Bastardot.

L'orfèvre en argenterie

QUALITÉS REQUISES

Bonne vue, dextérité manuelle ; sens du travail fin, soigné et précis ; amour du beau ; habileté pour le dessin, grande imagination. Forte constitution.

Formation nécessaire avant l'apprentissage. — Avoir terminé sa scolarité.

Ecoles. — C'est en Allemagne surtout que l'on trouve de véritables écoles d'orfèvrerie. Cependant, dans notre pays, l'apprentie orfèvre peut être formée soit dans un atelier, soit à l'Ecole professionnelle (à noter que les apprentis orfèvres étant en plus grand nombre à Lausanne qu'à Genève, on a pu monter pour eux des cours plus importants dans le chef-lieu vaudois), soit dans une école d'Arts appliqués.

Age minimum d'entrée en apprentissage. — 16 ans.

Durée de l'apprentissage. — Quatre ans.

APPRENTISSAGE

Première année. — Apprendre l'emploi des outils et machines. Confectionner des outils, tels que marteaux, grattoirs, ciselets ; trempe et revenu de l'acier. Exercer le découpage avec les cisailles ; apprendre à scier, limer, laminer et tréfiler. Diviser les surfaces. Emboutir des coupes plates et rondes. Resserrer par des plis. Planer. Plier et souder des cylindres pour liens de serviettes et confectionner des corps simples de formes diverses. Lire des dessins d'atelier. Emploi et entretien des divers outils, machines et appareils. Provenance, propriétés, emploi et possibilité de mise en œuvre des matières industrielles les plus usuelles, telles que métaux, alliages, soudures et matériaux auxiliaires.

Deuxième année. — Souder des jointures. Confectionner au moyen de cylindres des gobelets et des vases à fonds rapportés. Exécuter des facettes sur des corps simples. Souder des bordures de coupes. Confectionner des coupes ovales. Exécuter des travaux de montage et réparations simples. Tarauder. Poncer et finir de l'argenterie. Confectionner et goupiller des poignées en bois pour channes. Blanchir et dérocher des objets métalliques en tous genres. Propriétés, action et conservation des acides et produits à dérocher. Provenance, propriétés et emploi des produits à poncer et à polir les plus usuels. Prescriptions concernant le titre et le poinçonnement (or et argent).

Troisième année. — Exécuter, avec des cylindres, des corps ronds, ovales et carrés. Exécuter des facettes diverses sur des corps. Exécuter des travaux de soudure difficiles. Monter des charnières. Repousser des hottes et goulots sur du ciment tendre. Emboutir des gobelets, coupes et channes. Forger des objets, tels que des branches massives de chandeliers, des anses de channes et, là où ces travaux sont exécutés habituellement, des couverts. Monter des chandeliers. Repousser des côtes au marteau. Réparations. Dessins d'atelier. Calcul des contenances. Styles. Pierres précieuses.

Quatrième année. — Repousser et confectionner des corps compliqués. Repousser des pièces carrées. Confectionner des boîtes avec charnières noyées. Forger et tendre des assiettes, des plats et des plateaux. Faire des réparations difficiles. Dessins d'atelier et calcul des prix. Connaissance de l'emboutissage des métaux et de la confection de pinces en bois, de l'étampage et du pressage de corps creux.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande. — En général, elle est régulière, car on manque de bons artisans dans le métier.

Perspectives d'avenir. — L'orfèvre qualifiée peut travailler en usine, dans un atelier, ou ouvrir son propre atelier d'orfèvrerie. Elle peut aussi devenir chef d'atelier, ou alors travailler chez un patron et devenir son bras droit.

Syndicat défendant la profession. — Association suisse des bijoutiers-orfèvres.

L'offre. — Un métier passionnant dans un domaine à la fois artisanal et artistique, qui donnera de vives satisfactions à une femme habile de ses mains et qui aime les belles choses.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire. — Celui des fabriques ou des ateliers.

Vacances. — Trois semaines annuelles.

En général, congé le samedi.

Salaire. — Il est extrêmement variable, allant de 1200 francs environ à 2000 francs et plus, selon que l'orfèvre passe son temps à polir (le plus mauvais du métier) ou à ciseler (le meilleur du métier). On a aussi vu des orfèvres particulièrement doués faire fortune à l'étranger.

Avantages sociaux. — Dans les fabriques, il y a les assurances obligatoires et des contrats de travail assurant tous les avantages sociaux.

Pour une politique de la santé

Comment répondre au mieux aux inconnues que nous pose le monde moderne :

- augmentation constante de la population ;
- élévation de l'âge moyen ;
- accélération des cadences des techniques et de l'existence ;
- poids toujours plus lourd des hypothèques physiques et psychiques que cette évolution fait peser sur l'individu et la collectivité ;
- angoisses sourdes face aux voies incertaines de notre société ;
- aspiration à la sécurité qu'elles font grandir ;
- volonté plus vivement affirmée de réformes pour que tous bénéficient sur un pied d'égalité — indépendamment du revenu — des progrès de la médecine et des chimiothérapie ;
- ajustement trop lent des équipements hospitaliers au regard de l'accroissement des besoins, comme aussi une inquiétante « explosion » des coûts médicaux et hospitaliers qui accentuent cette volonté de réforme ;
- assurance-maladie qui n'est pas encore en mesure de remplir pleinement sa fonction ;
- développement encore insuffisant de la médecine préventive, autant de réalités qui multiplient les questions — mais dont beaucoup sont encore sans réponse.

C'est une tâche nationale, au même titre que les efforts entrepris pour aménager mieux le territoire et pour préserver l'environnement de nouvelles dégradations, pour renouer le fédéralisme ou adapter les institutions aux impératifs nouveaux. L'élaboration d'une politique de la santé ainsi conçue doit s'inscrire dans une vue générale et prospective du devenir du pays et des besoins de demain.

La Nouvelle Société Helvétique consacre son annuaire 1971 à ce problème. Une trentaine d'auteurs, dont chacun fait autorité dans son domaine, l'éclairent dans son ensemble.

Nouvel annuaire 1971 de la N.S.H. : 18 francs dans toutes les librairies.

pour vos livraisons à domicile
26.12.00 drugstore
pharmacie principale